



Programme  
Stratégique  
Transversal  
de la Province  
de Namur  
20<sup>22</sup><sub>24</sub>





# AVANT-PROPOS

Programme Stratégique Transversal :  
Mise en œuvre d'une ambition politique en phase avec son temps !

---

Chers citoyens de la Province de Namur,

Le Collège provincial souhaite vous présenter le Programme Stratégique Transversal de la Province de Namur, appelé plus communément **PST**.

Un PST tardif à mi législature mais un PST « vérité ». En effet, après l'incertitude et la volonté de supprimer les provinces entre 2016 et 2019, une nouvelle déclaration de politique régionale en 2019, le financement des zones de secours à charge des provinces en septembre 2019, deux années de crise sanitaire, une profonde réforme, un été marqué par les inondations, etc., le Collège a souhaité élaborer un outil cohérent et performant, qui reflète parfaitement le contexte actuel et surtout les enjeux de demain.

Le PST est conçu comme un outil de gouvernance pluriannuel reprenant la stratégie développée par le Collège provincial pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.

Le PST repose donc sur la Déclaration de Politique Provinciale puisqu'il consacre, par un programme stratégique établi, les enjeux, les objectifs et les actions concrètes à mener au bénéfice des citoyens de notre territoire :

- Une volonté politique
- Des objectifs
- Des actions

Une volonté politique mise en œuvre par nos services. En effet, le PST repose sur une **collaboration efficace et efficiente entre le Collège provincial [objectifs politiques] et l'Administration [objectifs opérationnels] afin de définir les actions à mettre en œuvre.**

Ce travail d'équipe a abouti à l'arborescence qui vous est présentée illustrant les 5 enjeux de cette fin de législature :

- Etre une Province qui promeut, défend et développe un **Enseignement** et des formations à destination des jeunes et tout au long de la vie.
- Etre une Province qui promeut et défend le droit à la **Culture** comme pilier du développement humain.
- Etre une Province qui accompagne le **Citoyen** dans son **bien-être** à chaque étape de sa vie.
- Etre une Province qui s'adapte et adapte son **Territoire** aux évolutions climatiques et qui facilite la transition de ses acteurs.
- Etre une Province qui vise l'**Exemplarité** en termes de **Bonne Gouvernance et de Gestion Publique**.

Des objectifs et des enjeux politiques que nous comptons mettre en œuvre de manière cohérente, en phase avec notre temps et les contraintes budgétaires que nous connaissons.

Le Collège provincial

# INTRODUCTION

Le Plan stratégique transversal,  
une vision à 2024 qui fait sens !

Le décret du 19 juillet 2018 a rendu obligatoire l'adoption d'un PST au sein de chaque pouvoir local [article L2212-47, §3 du CDLD]. Celui-ci peut être actualisé, au besoin, en cours de législature. En effet, ce document stratégique est en quelque sorte une feuille de route évolutive qui doit aider la Province à programmer ses actions pour mettre en œuvre ses objectifs définis.

Depuis deux ans, l'institution provinciale a vécu une profonde réforme de ses missions prioritaires et la crise sanitaire a impacté le fonctionnement au quotidien de tous nos services. Il était donc important de prendre le temps et de refixer nos enjeux, nos objectifs stratégiques et opérationnels et de les formaliser au sein d'un outil de gouvernance, de planification et d'évaluation.

Certes, il s'agit ici d'un programme stratégique et opérationnel à court-terme étant donné qu'il guidera nos actions jusqu'en 2024 pour nos 4 métiers essentiels qui sont –l'enseignement et la formation, le vivre-mieux, la culture et la transition territoriale.

Il n'empêche que structurer, harmoniser, travailler à la meilleure articulation entre l'action politique et celle des services, se fixer des objectifs pragmatiques et réalistes, est toujours œuvre bénéfique.

Sous l'encadrement du Comité de direction, cette cohérence entre l'opérationnel et le stratégique a pu être garantie grâce à un travail participatif de réflexions, d'échanges et de concertation avec l'ensemble des services.

Ce PST vise donc, dans un contexte budgétaire difficile, à répondre au mieux aux besoins de la population de notre territoire en adaptant toutes nos offres de services dans chacun de nos 4 domaines d'action.

Nous avons été attentifs à ce que cette feuille de route fixe pour chacun de nos services un ou plusieurs objectifs opérationnels qui seront ensuite déclinés en actions concrètes. Car derrière un objectif, il y a une équipe pour laquelle ce PST doit faire sens.

Demain notre rôle consistera à renforcer l'appropriation de ce dispositif par nos collaboratrices et collaborateurs à assurer la mise en œuvre de ce programme, et à anticiper l'émergence du prochain PST dès le début de la prochaine législature.

Aux côtés de nos équipes, notre ambition reste de servir au mieux les citoyens de la province et d'être au cœur de leur quotidien.

Le Comité de direction

# C'EST QUOI LE PST ?

P.S.T. comme Programme Stratégique Transversal

Le P.S.T. est un document stratégique destiné à mieux programmer ses actions et sa politique en s'appuyant sur la planification et l'évaluation.

C'est un outil de gouvernance et de transparence de l'action publique; c'est aussi un plan d'administration évolutif

- basé sur la collaboration entre le Collège provincial, le Comité de Direction (Codir) et l'Administration
- regroupant et formalisant les enjeux
- déclinant les enjeux en objectifs stratégiques et opérationnels
- fondant les actions découlant de ces objectifs

## WILWAY, L'OUTIL DE GESTION DU PST

Pour suivre et évaluer l'atteinte des objectifs stratégiques et des enjeux, la Province se dote d'un outil de gestion du PST performant.

Toutes les actions – soit des projets ponctuels soit les activités récurrentes et régaliennes – seront **monitorées** via Wilway permettant de la sorte d'examiner régulièrement leur état de santé [ou état d'avancement].

## NOS MISSIONS

La Constitution consacre, en son article 162, l'attribution au Conseil provincial tout ce qui est d'intérêt provincial sans préjudice de l'approbation de leurs actes, dans les cas et suivant le mode que la loi détermine. Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) règle en son Livre II Les provinces, Art. L2212-32 notamment les modalités et précise que ces compétences sont exercées de manière complémentaire et non concurrente avec l'action régionale, et celle des communes.

Forte d'une administration composée de 1200 agents et 650 enseignants, les compétences de l'Institution provinciale namuroise s'exercent dans quatre domaines d'action prioritaires que sont la culture, l'enseignement et la formation, l'action sociale et la santé et la transition territoriale.

# Nos valeurs

## PROXIMITÉ



Accessibilité de nos services, inclusion, digitalisation des procédures

Ecoute, échange, respect et compréhension

Disponibilité, flexibilité et agilité

Echelon intermédiaire entre la commune et la région, l'institution provinciale développe une relation de proximité avec les citoyens. Une province à taille humaine, des hommes et des femmes engagés dans leurs missions, contribuent chaque jour à améliorer la qualité de vie. Être proche, c'est connaître les besoins de nos usagers, se préoccuper de leur bien-être, être à l'écoute de leurs attentes et prendre soin de s'inscrire au cœur de leurs besoins en agissant avec agilité.

## EXPERTISE



Expérience de terrain

Qualifications et compétences reconnues, formation continue

Développement de projets à haute valeur ajoutée

Les agents provinciaux sont investis dans des domaines, des actions, des projets ciblés dans lesquels ils disposent d'une expertise, et peuvent apporter une forte plus-value.

## TRANSPARENCE



Clarté des choix posés

Egalité de traitement des citoyens,

Confiance

Esprit d'ouverture

Nous garantissons la libre circulation de l'information, au-delà des prescrits légaux (publicité des actes administratifs), la transparence de nos décisions et de la gestion des budgets. Chaque citoyen peut à tout moment connaître la teneur des délibérations et leurs motivations. Il peut aussi prendre connaissance de l'utilisation qui est faite des deniers publics.

## EFFICACITÉ



Rigueur et qualité du travail fourni

Professionalisme, mesure de la performance des actions

Polyvalence

Nous recherchons constamment à atteindre nos objectifs, à rendre le service plus efficace en nous dotant d'une administration moderne, sachant s'adapter aux défis sociétaux et environnementaux. Les services provinciaux cherchent à garantir et améliorer la qualité de leurs offres de service et de leurs actions, et visent l'excellence.

# Nos 5 enjeux



Promouvoir et défendre le droit à la culture comme pilier du développement humain.

Accompagner le citoyen dans son bien-être à chaque étape de sa vie.

S'adapter et adapter son territoire aux évolutions climatiques et faciliter la transition de ses acteurs.

Viser l'exemplarité en termes de bonne gouvernance et de gestion publique

Promouvoir, défendre et développer un enseignement et des formations à destination des jeunes et tout au long de la vie.



Être une province qui promeut, défend et développe un enseignement et des formations à destination des jeunes et tout au long de la vie.

## Enseignement et Formation

01

Prodiguer un enseignement qui tend vers l'excellence, ouvert à tous et vecteur d'ascension sociale.

02

Garantir un enseignement neutre philosophiquement et politiquement.

03

Activer les collaborations inter-réseaux prioritairement sur le territoire provincial et faire preuve d'initiative pour nous ouvrir à de multiples collaborations avec des institutions ou des entreprises, tant du secteur public que privé.

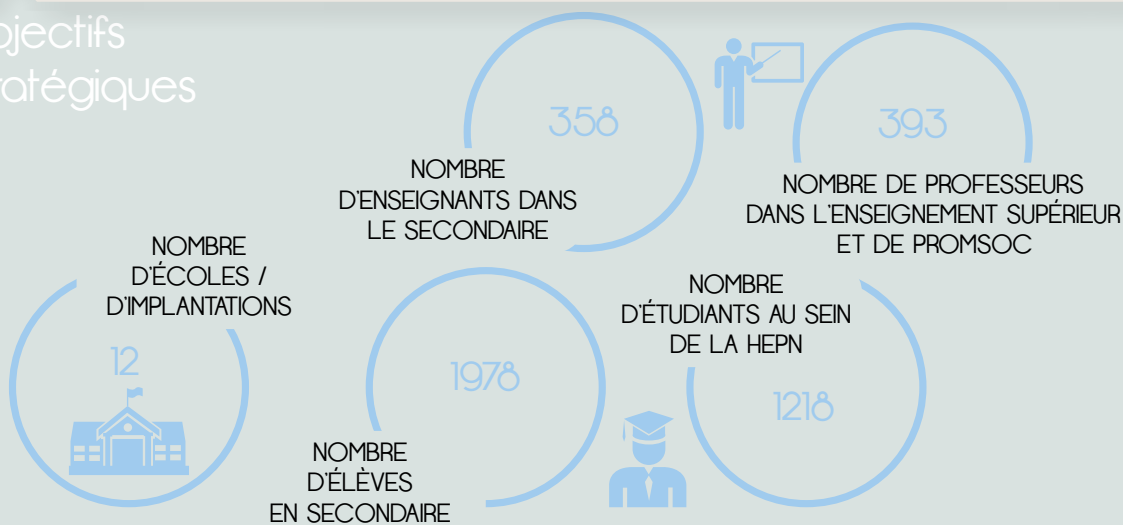
04

Proposer une offre d'enseignement répartie le mieux possible sur le territoire provincial.

05

Garantir et adapter une offre d'enseignement et de formation en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

### Objectifs Stratégiques







**3 écoles secondaires**

**1 haute école**

**1 école d'application :  
château de Namur (régie)**

**1 institut de promotion sociale**

**3 écoles spécifiques**

**2 centres de formation pratique  
(police, école du feu)**

Nos acteurs

## Quelques objectifs opérationnels

**01** Développer l'usage des **outils numériques** à des fins pédagogiques et organisationnelles.

Maintenir les **infrastructures suffisantes et de pointe**.

Renforcer le **soutien aux élèves en difficulté** d'apprentissage.

Proposer **un enseignement d'excellence** reposant sur l'expertise de son corps professoral et permettre aux étudiants de développer des compétences professionnelles en phase avec les besoins sociétaux actuels et à venir.

**03** S'inscrire dans une **dynamique internationale** d'ouverture sur le monde, à travers des échanges en matière de connaissances et de recherches, de la mobilité des étudiants et membres du personnel.

Etablir des passerelles pédagogiques entre les structures d'enseignement et le Château de Namur visant à développer un **pôle d'excellence dans le domaine de la formation en hôtellerie-restauration**

**04** Renforcer l'offre de formation en **décentralisation**.

Participer activement aux différentes instances officielles en y **définissant les besoins** et attentes de tous les acteurs de l'enseignement provincial et du secteur de la formation.

**05** Renforcer la visibilité des écoles par la promotion de la **Qualité pédagogique**, la diversification des formations porteuses d'emploi.

Mettre l'accent sur une formation en vue d'une réussite à la fois académique et plus largement en tant que professionnel dans la société d'aujourd'hui et de demain (accompagnement et soutien des étudiants).

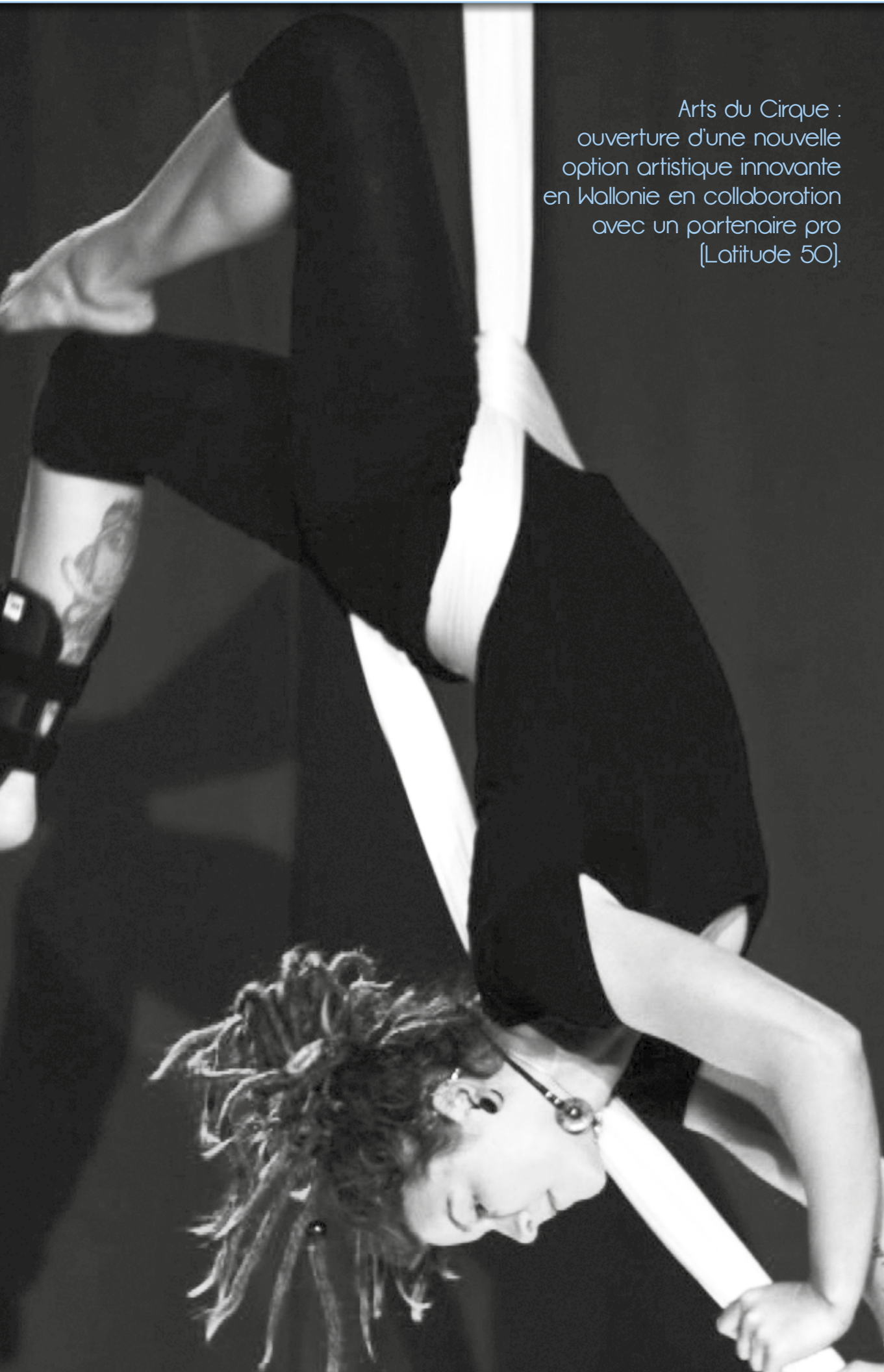
Responsabiliser l'ensemble des acteurs pour une Haute Ecole durable, développant une approche globale de gestion des impacts de la Communauté éducative, intégrant un processus d'amélioration continue pour que notre environnement de travail soit écologiquement efficace et socialement acceptable (un campus Durable).



En action(s)

En action(s)

En action(s)



Arts du Cirque :  
ouverture d'une nouvelle  
option artistique innovante  
en Wallonie en collaboration  
avec un partenaire pro  
(Latitude 50).



Développer la filière « sécurité » tant dans l'enseignement que dans les formations (4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> AMPS, Feu, Amu, APPN).



Construction de nouvelles infrastructures de qualité pour le bachelier en Agronomie à Ciney



Un futur bachelier en gestion de crise : un exemple de formations répondant à des besoins.



Accroître le nombre de collaboration entre nos écoles et d'autres opérateurs

Pour en savoir plus





Être une Province qui promeut et défend le droit à la culture comme pilier du développement humain.

## Culture

01

Développer des **politiques culturelles créatrices, dynamiques et interdisciplinaires**.

02

Renforcer la **présence du livre** dans l'espace public et diversifier les offres en lecture publique sur tout le territoire.

03

Favoriser le développement de la vie culturelle pour tous les publics **sur tout le territoire** en lien avec les centres culturels et les communes.

04

Garantir le maintien de la **reconnaissance en catégorie A** par la Fédération Wallonie-Bruxelle du Musée Rops et du TreMA Musée des arts anciens.

05

Protéger et valoriser **l'héritage patrimonial** [matériel et immatériel] de notre région, porteur de sens et de valeurs démocratiques.

06

Faire du Delta, de nos Musées - Rops et TreMa Musée des arts anciens - et du patrimoine culturel, des **moteurs d'attractivité** sur le territoire.

### Objectifs Stratégiques

DELTA

232

ACTIVITÉS  
DIFFÉRENTES EN 2021

ACTIVITÉS DE  
MÉDIATION CULTURELLE

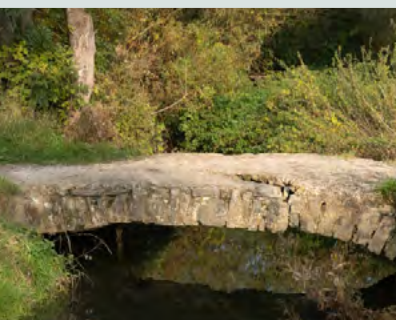
345

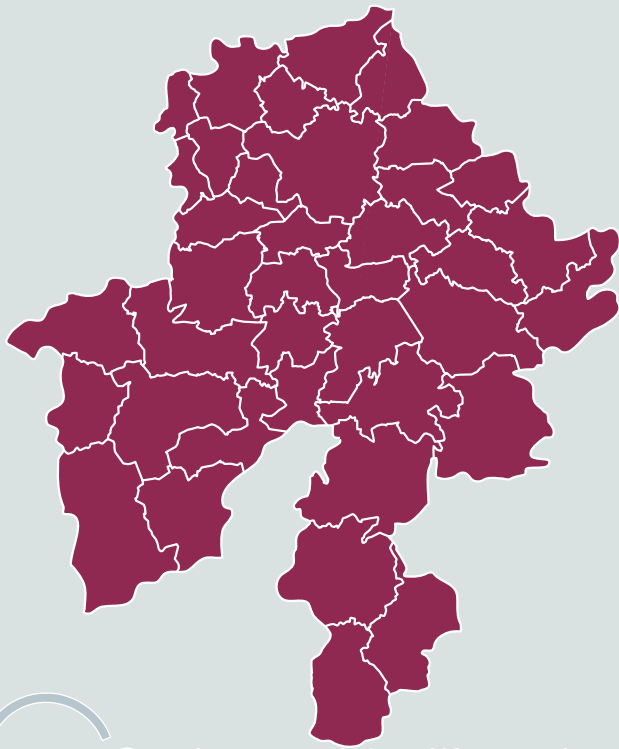
DELTA

14.573

DOCUMENTS PRÊTÉS  
AUX BIBLIOTHÈQUES \* 2021

\* CHIFFRES 2021 SOUS CRISE SANITAIRE COVID19.





Delta

Musée Rops

TreM.a Musée des arts anciens

Patrimoine culturel

Bibliothèque centrale  
et itinérante

Nos acteurs

## Quelques objectifs opérationnels

01 Dans nos musées, une **expertise** reconnue au service des acteurs publics et privés du territoire. Au Delta, proposer une **programmation culturelle innovante** associant une approche artistique pluridisciplinaire et des **œuvres** plurielles.



02 Une **offre accrue et diversifiée** (points lecture, boîtes à livres...) en lecture publique réseautée avec les bibliothèques locales. Une **offre reconnue** par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec trois missions : opérateur d'appui, bibliothèque encyclopédique et bibliothèque itinérante.



03 Au sein de la plateforme des centres culturels, être un acteur favorisant l'émergence de projets **supra-locaux** et de dynamiques **territoriales**. Une fois par an, proposer une **activité culturelle portée conjointement** avec les acteurs et opérateurs culturels. Au sein des instances officielles de la FWB (Commission des centres culturels, commission consultative des maisons et centres de jeunes ...), être un **défenseur des besoins et attentes de tous les acteurs culturels du territoire**.



04 Dans nos musées : des **programmes d'actions quinquennaux** intégrant les missions de médiation, de recherche, de conservation et d'acquisition mais aussi de promotion touristique et territoriale:

des projets immobiliers ambitieux visant leur rénovation et leur extension:

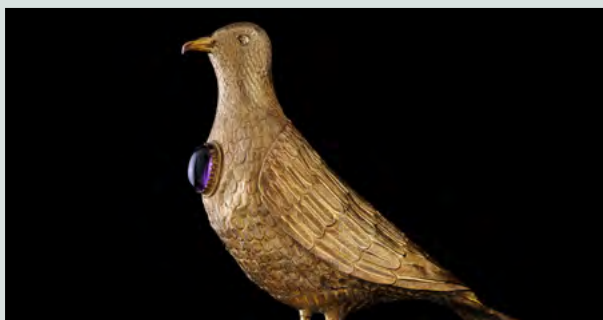
la préservation de leurs sources multiples de financement de leur labellisation



05 Une **offre d'actions en matière de patrimoine mémoriel** contribuant à favoriser auprès de tous les publics, une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire. Avec les partenaires locaux (fondations, associations...), **réseauter** le territoire et les ressources patrimoniales de chacun



06 Le Delta, un **incubateur de projets**, un lieu de vie accueillant et ouvert à tous les publics, un tremplin pour les artistes émergents et les jeunes talents, un site accessible pour les publics décentralisés du territoire. Notre patrimoine culturel, une offre provinciale centrée sur la conservation, la restauration et la valorisation, une **expertise à disposition des acteurs publics et privés du territoire**. Nos musées, inscrits dans une **dynamique partenariale** du local à l'international.



En action(s) En action(s) En action(s)

Un nouveau Musée  
des Arts anciens :  
Rénovation du **TreM<sub>a</sub>**





La lecture publique en Province de Namur, un opérateur à l'écoute du territoire



Le Delta, la médiation culturelle au cœur des actions



Développer les résidences d'artiste, aider à la création

Pour en  
savoir plus





Être une Province qui accompagne le citoyen dans son bien-être à chaque étape de la vie.

## Vivre mieux

01

Garantir et agir pour le **bien-être et le vivre-mieux des enfants et des adolescents** par des actions propres et par des partenariats.

02

Garantir et agir pour le **bien-être et le vivre-mieux des citoyens** par des actions propres et par des partenariats.

03

Garantir et agir pour le bien-être et le **vivre-mieux des aînés** par des actions propres et par des partenariats.

04

Promouvoir et défendre l'accès aux loisirs récréatifs et touristiques tout en s'inscrivant dans le développement environnemental.

Objectifs  
Stratégiques



NOMBRE D'ÉLÈVES  
SOUS TUTELLE DANS  
NOS PSE

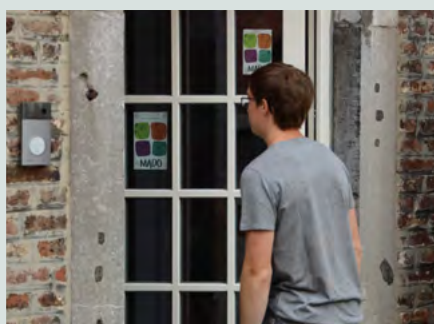


COMMUNES ADHÉRENTES AUX DIFFÉ-  
RENTS PROJETS ET PROCESSUS EN FAVEUR  
DU BIEN VIEILLIR [CCCA, VADA, GERONAM]

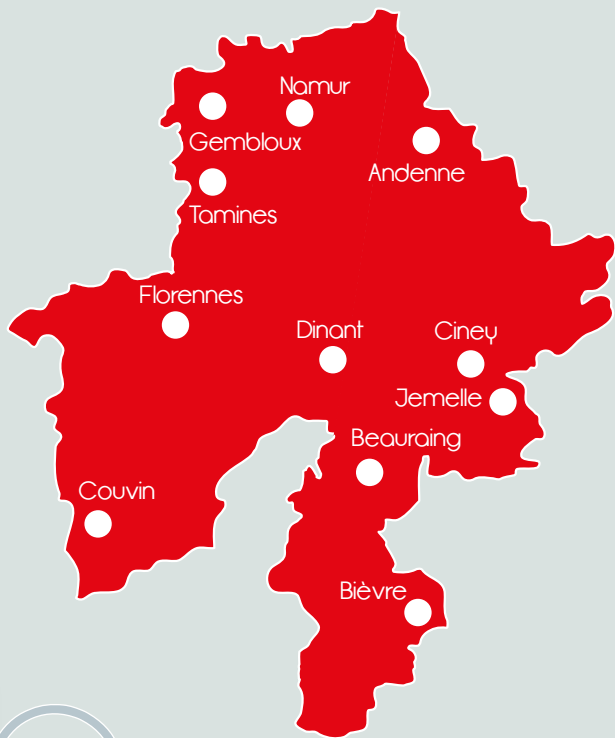
NOMBRE D'ÉLÈVES  
SOUS TUTELLE DANS  
NOS PMS



PRESTATIONS ANNUELLES EN  
SANTÉ MENTALE (TOUS SERVICES  
CONFONDUS SSM, EXIL, EMIS, ANA,...)







- 6 PMS et 1 PSE déclinés en 9 antennes
- 11 services de santé mentale généraliste avec antenne
- 3 équipes spécialisées
- 4 clubs thérapeutiques
- 1 équipe mobile d'intervention en santé mentale (EMISM)
- 1 service d'aide et d'intervention locale pour les familles (SAILFE)
- Domaine provincial de Chevetogne

## Nos acteurs

## Quelques objectifs opérationnels

**01** Soutenir et accompagner les acteurs de terrain en matière **d'accueil de la petite enfance**.

Mettre en place des structures d'accueil et de prise en charge de **problématiques psycho-sociales** accessibles aux jeunes et aux familles en difficulté.

Poursuivre le développement d'un service de santé scolaire décentralisé sur tout le territoire par la mise en place d'une **une offre intégrée conjointe du service PSE et des centres PMS**.



**02** Sensibiliser les publics du **plan national SIDA au VIH** et aux IST : Dépister gratuitement et anonymement le VIH et les IST. Lutter contre les discriminations liées à la séropositivité, l'identité sexuelle ou la consommation de produits psychotropes. Sensibiliser à la réduction des risques en milieu festif.

Participer activement aux travaux préparatoires des réformes fédérales, communautaires et régionales qui concernent nos métiers du Vivre Mieux.

Mettre en place des outils informatiques performants adaptés aux besoins de gestion et de sécurité des services du Vivre Mieux.

Développer et apporter notre expertise et notre professionnalisme aux réseaux d'acteurs et de partenaires sur le territoire provincial et hors territoire [régional, fédéral, international...].

Développer un **plan d'actions** contribuant à davantage d'**égalité** entre tous les citoyens

Encourager l'émancipation et l'intégration par la formation, l'éducation et toute activité **favorisant la cohésion sociale**.

Maintenir et développer une **offre de santé mentale pluridisciplinaire, de proximité, accessible à tous** et diversifiée en fonction des besoins évolutifs et spécifiques des usagers du territoire provincial.

Mettre en place des expériences pilotes innovantes pour **lutter contre les inégalités sociales et de santé, contre le harcèlement et contre le suicide**.

Faire évoluer les métiers du Vivre Mieux face aux enjeux sociétaux en vue de réduire les inégalités sociales de santé et en adéquation avec les politiques des autres niveaux de pouvoir.

Créer et animer des dispositifs d'échanges et de concertation entre les professionnels en matière d'action sociale et de santé.



**03** Répondre aux **enjeux du vieillissement de la population** par la mise en place de solutions innovantes.

Soutenir et accompagner les communes dans leur processus d'**adhésion au label V.A.D.A.**

**Soutenir les acteurs locaux** porteurs de projets contribuant au bon vieillir des populations.



**04** Accompagner la mise en place de la régie ordinaire du Domaine de Chevetogne en assurant la **continuité et la qualité** des services rendus au public, penser et mettre en œuvre un schéma directeur.



En action(s) En action(s) En action(s)

Rapprocher PSE et PMS pour une approche globale de la santé physique, mental et psychique des élèves

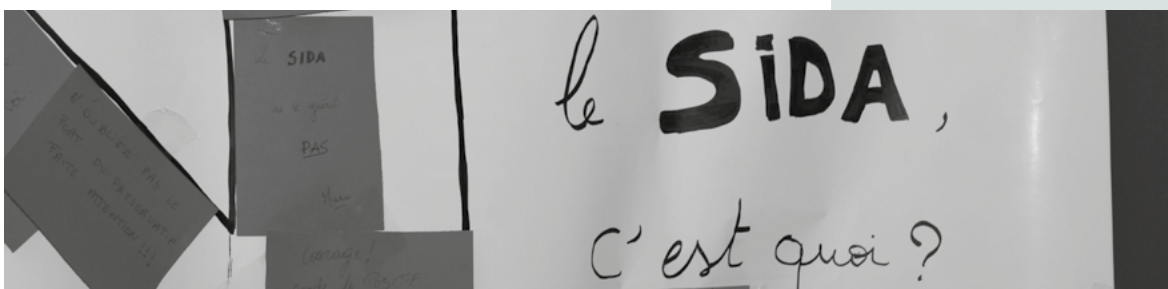
FABIENNE *INFIRMIÈRE*

**PREND SOIN DE  
SON PROCHAIN**





Développer de clubs d'art-thérapie, des jardins thérapeutiques, des groupes de paroles liés à des situations de crise.



Lutter contre les tous les stéréotypes au travers de formations et actions de sensibilisation : Ruban blanc (Egalité des genres) ; Capsule de sensibilisation des futurs professionnels de la santé au travail en milieu gériatrique (GERONAM) ; Création d'outil de sensibilisation au dépistage VIH (SASER)



Mettre de la certification FALC (facile à lire et à comprendre) de l'ensemble de notre communication.

Pour en savoir plus





Être une Province qui s'adapte et adapte son territoire aux évolutions climatiques et qui facilite la transition de ses acteurs.

## Transition territoriale

01

Assurer le leadership en matière de **transition territoriale** et de **développement durable**.

02

Veiller à renforcer la **qualité du cadre de vie**.

### Objectifs Stratégiques

NOMBRE DE  
KMS DE COURS  
D'EAU ENTRETENUS

1350 KMS  
CAT 2 ET  
800 KMS  
CAT 3



2.094 KMS

ETENDUE DU  
RÉSEAU POINTS-  
NŒUDS

NOMBRE DE  
PROPOSITIONS  
AU BUDGET PARTICIPATIF

40 POUR UN  
BUDGET DE  
200.000  
€/AN

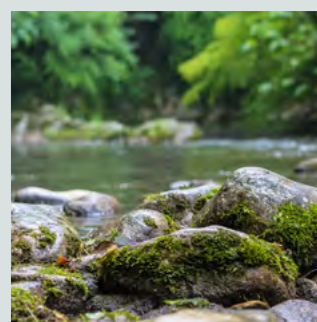
NOMBRE DE  
PROJETS SOUTENUS  
APPELS À PROJETS  
2022

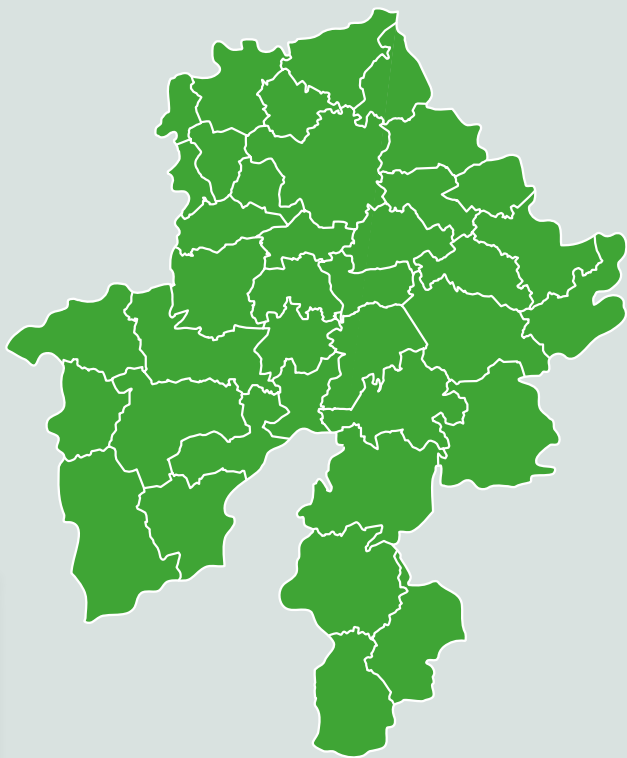
15 PROJETS POUR  
UN MONTANT TOTAL  
DE 50.000 €

+ -

15.000/AN

NOMBRE D'ANALYSES  
AGRONOMIQUES





1 Pôle d'activation de la transition territoriale

1 Pôle projets et infrastructures

1 Pôle gestion intégrée des cours d'eau

1 Pôle géomatique et expertise foncière = ST3P

1 Office provincial agricole

1 Bureau des Amendes administratives

1 Service de gestion du patrimoine immobilier

Nos acteurs

## Quelques objectifs opérationnels

01 Associer les citoyens aux processus de transition vers une Province plus durable.

Soutenir le développement d'une **agriculture** encore plus durable et adaptée aux évolutions climatiques. Impulser une dynamique de développement socio-économique durable.

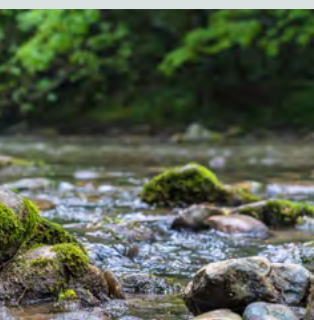
Contribuer à une **transition numérique** sur l'ensemble du territoire.

Assurer une **gestion intégrée des cours d'eau** favorisant l'hydro-morphologie et la conservation ou le développement de la biodiversité et visant à atténuer les effets du changement climatique.

Coordonner et appuyer les acteurs du territoire (communes, GAL, Contrats de rivière) afin de **développer des synergies** et amplifier la transition.

Contribuer à développer une **mobilité** plus durable.

02 Réduire drastiquement ses émissions nettes de carbone, en mettant en place une politique d'amélioration de l'**efficacité énergétique** des bâtiments et en misant sur la rénovation durable et le développement d'infrastructures productrices d'énergie renouvelable [objectif O émission en 2030] et respecter la biodiversité.



En action(s) En action(s) En action(s)



Création de conseils consultatifs du territoire



Optimaliser l'efficacité énergétique



Pour une agriculture encore plus durable, développer les conseils agronomiques



Pour une gestion intégrée des cours d'eau, aider à l'entretien des cours d'eau communaux



Mobilité douce : développer le réseau points-noeuds

Pour en savoir plus





Être une Province qui vise l'exemplarité en termes de bonne gouvernance et de gestion publique.

## Gouvernance

01

Viser l'exemplarité par l'amélioration continue de la qualité des services, leur mise en valeur et le respect des dispositions légales.

02

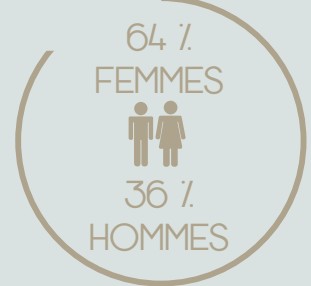
Développer un management innovant, agile et prospectif.

### Objectifs Stratégiques

INDICE DE BIEN-ÊTRE



RÉPARTITION HOMME/FEMME



957 ETP

31/03/2022

NOMBRE D'AGENTS

TAUX D'ÉQUIPEMENT IT DU PERSONNEL



NOMBRE DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2022 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

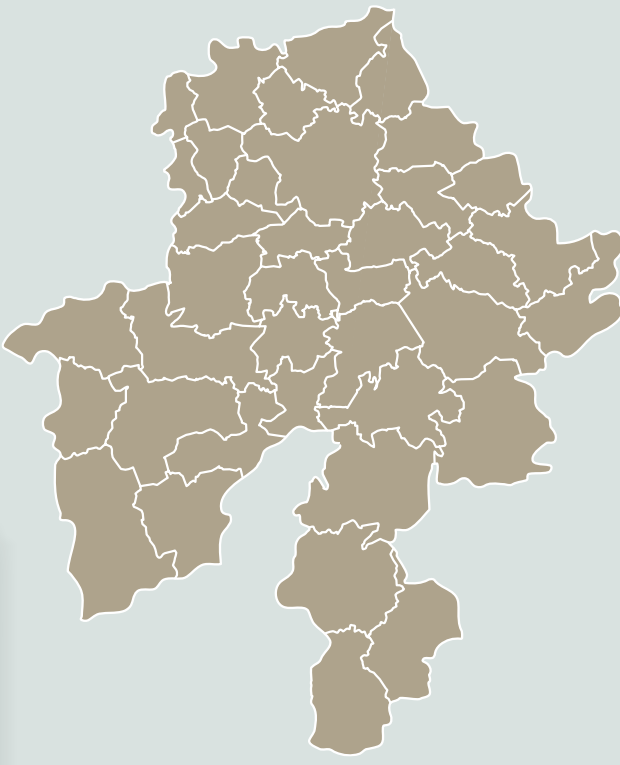


9

NOMBRE DE LOGICIELS DE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE







- Direction générale
- Direction financière
- Prévention
- Communication
- Informatique
- Ressources Humaines
- Juridique et Affaires générales
- Assurances et Patrimoine
- Observation, prospective et développement du territoire
- Facilités – Aide à la Gestion



## Nos acteurs



## Quelques objectifs opérationnels

01

Développer la démarche qualité et la simplification des processus et des procédures.

Réaliser des missions d'audit et/ou des analyses au respect des normes applicables en vue de fournir une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations et ainsi, aider à la prise de décision

Soutenir les services provinciaux et encadrer la mise en œuvre des outils stratégiques transversaux de l'institution provinciale

Développer la démarche qualité et la simplification des processus et des procédures.

Conclure un contrat entre le Collège provincial et l'administration afin d'assurer la meilleure collaboration dans le respect des rôles de chacun et préciser le rôle des mandataires en fixant des règles déontologiques et de fonctionnement.

Assurer la sécurité juridique des actes administratifs et une gestion efficiente des marchés publics.

Développer une communication externe axée sur la mise en valeur des métiers provinciaux.

Assurer une gestion efficiente des biens mobiliers et immobiliers.

Gérer efficacement les matières financières, le respect des délais et des prescrits légaux

Développer un dispositif d'observation et de veille territoriale à destination des décideurs, de nos partenaires locaux et acteurs de terrain.



02

Développer et maîtriser des outils de gestion innovants et partagés.

Veiller et développer le bien-être au travail, améliorer et moderniser l'environnement et les conditions de travail.

Assurer une gestion des ressources humaines dont toutes les procédures sont objectives et répondent aux besoins des services.



# E-guichet

Développer un site internet performant disposant d'un e-guichet.



Assurer la transparence par un accès aisé à la diffusion des séances du conseil provincial, aux délibérations.



**Poursuivre le développement** des logiciels internes simplifiant les procédures.



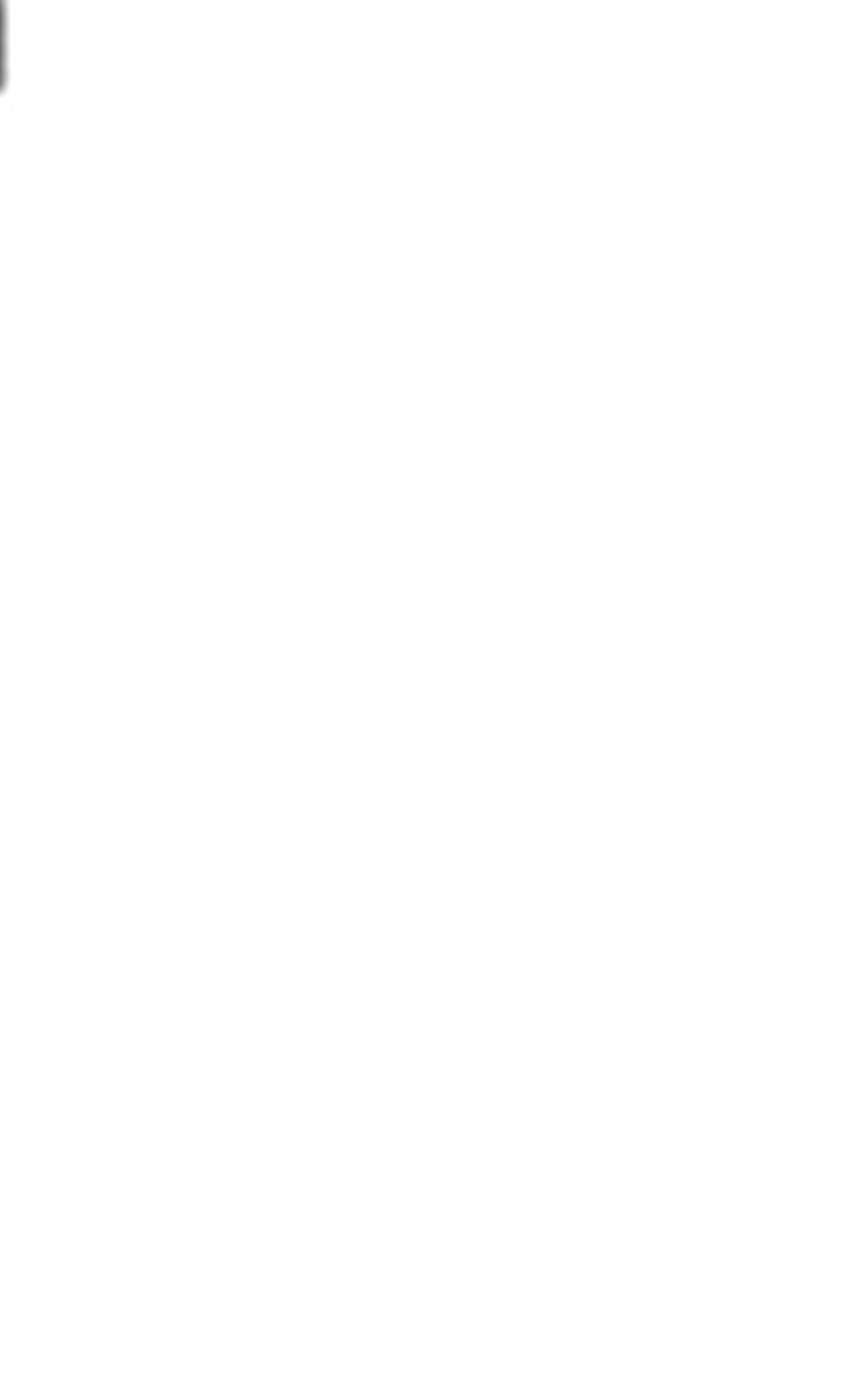
**Développer** des outils de communication digitaux adaptés aux attentes et pratiques actuelles des différents publics.



Poursuivre le processus de certification ISO 9001.

Pour en savoir plus







Editeur responsable :  
Valéry Zuinen  
Directeur général  
Maison administrative provinciale  
Rue Henri Blès 190 c à 5000 Namur (Salzennes)

[dg@province.namur.be](mailto:dg@province.namur.be)

[www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

Brochure éditée à 15.000 exemplaires  
Version numérique disponible sur le site internet

Pour en  
savoir plus

